

# PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 27 OCTOBRE 2020

\*\*\*\*\*

**Etaient présents :** M. Eric MARTIN, Maire, Mmes et MM. Philippe NEMOZ, Céline POMMIER, Véronique FILLION, Régis LAURENT, Adjoint, Mmes et MM. Lysiane CHATELUS, Pierre CREPIN, Sandrine DELFIEU, Annette CARTIER DUBOST, Laëtitia DUFOUR, Sébastien DURAND, Anthony FAYET, Yves GAULIER, Pierre Alexandre GIRARD, Samyha LOUBIBET, Catherine MOUILLER, Pierrick MURCIER, Christiane ROSSILLE.

**Absent :** Michel NELY, a donné pouvoir à Céline POMMIER

M. NEMOZ, premier adjoint, responsable de la commission finances, présente la décision modificative n° 3 destinée à régulariser des cautions sur les baux de logements communaux.

<b>FONCTIONNEMENT</b>					
	<b>Dépenses</b>			<b>Recettes</b>	
Article 023	Virement à la section d'investissement	600.00	Article 7788	Produits exceptionnels	600.00
<b>INVESTISSEMENT</b>					
	<b>Dépenses</b>			<b>Recettes</b>	
Article 165	Cautions logements	600.00	Article 021	Virement de la section de fonctionnement	600.00

## DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS À LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES

Vu la délibération du conseil communautaire de Roannais Agglomération du 24 septembre 2020, portant création et composition de la commission locale d'évaluation des charges transférées ;

Considérant que le conseil communautaire de Roannais Agglomération a fixé les modalités de représentation au sein de la commission de la façon suivante pour les communes de moins de 5 000 ha : 1 siège (1 titulaire + 1 suppléant)

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Désigner les représentants suivants pour composer la commission locale d'évaluation des charges transférées :

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	
<b>NEMOZ</b>	<b>Philippe</b>	<b>Titulaire</b>
<b>MOUILLER</b>	<b>Catherine</b>	<b>Suppléante</b>

## PROJET MÉTHANISEUR SUR LA COMMUNE DE ROANNE – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

M. Le Maire explique que le Conseil municipal est amené à donner son avis sur le projet d'une unité de méthanisation de boues de la station d'épuration et de biodéchets sur la commune de Roanne et plus particulièrement sur le projet de plan d'épandage.

Ce dossier a donné lieu à une enquête publique du 31 août au 7 septembre 2020.

Pour que le Conseil puisse délibérer en toute connaissance, M. le Maire demande à M. LANGLOIS, de la Société SUEZ Organique SAS, de présenter les documents qui ont été transmis à l'assemblée.

Dans le cadre de sa compétence assainissement, Roannais Agglomération gère la station génératrice d'une quantité importante de boues et a décidé de procéder à la valorisation énergétique de ces déchets via le processus de méthanisation et d'injection de biométhane dans le réseau de gaz naturel. La Société Roanne BioEnergie est chargée de construire et d'exploiter le méthaniseur pendant 18 ans.

La commune de POUILLY LES NONAINS est concernée par le plan d'épandage sur des terrains agricoles pour lesquels les propriétaires ont donné leur accord.

Considérant que la méthanisation est un procédé biologique qui valorise la matière organique en produisant d'une part du biométhane et d'autre part du digestat pouvant être utilisé comme fertilisant en substitution des engrais minéraux par les agriculteurs,

Le Conseil municipal à la majorité absolue, 12 voix pour, 4 contre et 3 abstentions, donne un avis favorable sur ce dossier.

## **RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL - APPROBATION**

M. le Maire informe les membres du conseil municipal que les conseils municipaux des communes de 1000 habitants et plus ont l'obligation de se doter d'un règlement intérieur.

Ces dispositions s'appliquent depuis le renouvellement général des conseils municipaux suivant la publication de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015. Ce document doit être adopté dans les six mois qui suivent leur installation (article L.2121-8 du CGCT).

M. le Maire rappelle que le projet a été transmis à l'assemblée.

Il présente au Conseil municipal les principales dispositions contenues dans le projet du règlement qui retrace les modalités de fonctionnement du Conseil mais également les moyens mis à disposition des élus municipaux et souligne que ce document est modifiable durant le mandat.

Il est proposé au Conseil municipal d'adopter règlement intérieur joint en annexe.

## **ROANNAIS AGGLOMERATION**

Désignation des élus pour chaque commission créée par Roannais Agglomération

Ressources :	Philippe NEMOZ, titulaire	Céline POMMIER, suppléante
Développement :	Eric MARTIN, titulaire	Annette CARTIER DUBOST, suppléante
Environnement :	Eric MARTIN, titulaire	Catherine MOUILLER, suppléante
Cohésion sociale		
Et habitat :	Véronique FILLION, titulaire	Samyha LOUBIBET, suppléante
Culture et tourisme :	Régis LAURENT, titulaire	Christiane ROSSILLE, suppléante

## **DIVERS**

### **VEHICULES VOIRIE**

Le camion affecté au service voirie est retiré du parc des véhicules communaux. Suite à une concertation entre les élus et le service voirie il sera remplacé par un petit camion benne sans permis PL et une remorque pour le tracteur.

### **BVEPU**

Les membres du conseil municipal sont informés qu'un collectif anti éolien vient d'être créé sur le pays d'Urfé BVEPU. Vous pouvez trouver cette association sur internet et les réseaux internet.

### **CONSEIL D'ECOLE MATERNELLE**

Le conseil de l'école maternelle a eu lieu le jeudi 15 octobre sans problème particulier. L'ambiance fut sympathique

## **ECOLE PRIMAIRE**

La directrice de cette année Aurélie Rivet est en congé maternité jusqu'à la fin de l'année scolaire. Son remplacement est assuré par Madame Françoise Berne

## **REPAS ET COLIS CCAS**

Compte -tenu de l'évolution de la Covid 19, il a été décidé de reporter au printemps le repas du CCAS ainsi que la distribution des colis de Noël. Un courrier d'information a été envoyé aux personnes concernées.

## **VENTE DE PIZZAS**

L'association sportive de football de Pouilly les Nonains , en collaboration avec le CCAS ont organisé le 23 octobre une vente de pizzas au profit du Centre Communal d' Action Sociale . Commandées à l'avance 111 pizzas (préparées par Proxi marché) furent distribuées à la salle des fêtes.

## **THEATRE "PLANCHES ET SHOW"**

Nouvellement installée à Pouilly, la troupe a proposé d'organiser fin février une soirée théâtre au profit du CCAS sous réserve de l'avancée des restrictions sanitaires.

## **BULLETIN MUNICIPAL**

Le premier bulletin municipal réalisé par la commission information communication donne satisfaction. De nombreux messages d'encouragement ont été reçus.

## **PPI ROANNAIS AGGLO**

Le Président de Roannais Agglomération Yves Nicolin a demandé lors de la présentation du rapport d'orientation budgétaire à ce que certains projets initialement prévus sur la mandature actuelle soient terminés sur le mandat suivant. La raison est la crise sanitaire actuelle et le coût de celle-ci. Ces projets concernent l'extension de la zone de la demi-lieue, le parc agroalimentaire du Roannais, le conservatoire et les travaux de la médiathèque ainsi que la construction du centre nautique